

La chrysomèle des racines du maïs est une menace sérieuse pour le maïs.

Автор(и): Растителна защита
Дата: 03.08.2022 Брой: 8/2022



Attention : Le diable du maïs (Diabrotica virgifera) s'est déjà implanté non seulement en Dobroudja, mais a également été observé dans les régions de Yambol et de Plovdiv !

Ce ravageur dangereux peut compromettre le rendement de cette importante culture agricole et ne doit en aucun cas être sous-estimé. Août est le mois où l'on peut prédire s'il s'est installé de façon permanente dans les peuplements de maïs, s'il n'a pas déjà "fait son travail" au printemps. À cette période, en mai, les larves éclosent des œufs hivernés dans le sol. Elles se dirigent immédiatement vers les racines des plantes – après les avoir rongées, elles creusent des galeries à l'intérieur et les sectionnent. C'est, en fait, la base des dégâts économiquement significatifs.

Le diable du maïs est une espèce hautement invasive d'une importance économique majeure

Vers la mi-juin, les adultes commencent à voler, et le vol massif a lieu en juillet et août. Les coléoptères ont un corps allongé jaune, une tête noire et des antennes noires, et un pronotum jaune pâle. Les élytres (ailes antérieures) sont jaune pâle, jaune-vert à jaune-brun avec de grandes taches sombres, couvrant parfois presque toute la surface. Ils sont ponctués en rangées.

La longueur du corps est de 4,2 à 6,8 mm. Ils rongent de longues bandes dans les feuilles – des dégâts qui ressemblent à ceux causés par la chrysomèle des céréales. Lorsque le maïs entre en floraison, vous remarquerez les coléoptères sur les panicules et les soies, dont ils se nourrissent.

Et des soies détruites avant la pollinisation garantissent que les épis seront vides ou, au mieux, avec des grains sous-développés ou moins nombreux.

Lutte

La lutte contre le diable du maïs est principalement réalisée avec des produits granulés pendant le semis ou pendant le buttage et le travail inter-rang.

Seuil économique de nuisibilité (SEN) :

Pour les adultes à l'émission des soies, il est de 3 à 5 individus/plante ou 10 à 15 individus/piège/jour (un piège pour 50 décare).

Produits homologués : Avant 150EC – 25 ml/décare ; Belem 0.8MG – 1.2 kg/décare (appliqué pendant le semis avec un applicateur à microgranulés spécial attaché au semoir) ; Force Evo (anciennement Diastar Maxi) – 1.2–1.6 kg/décare ; Ercole GR – 1200–1500 g/décare ; Colombo Pro MG – 1.2 kg/décare (appliqué pendant le semis à une profondeur de 4 cm) ; Microseed Geo – 1.2–1.5 kg/décare ; Lebron 0.5G – 1–2 kg/décare ; Soilgard 1.5 GR – 1.22 kg/décare ; Trika Expert – 1200–1500 g/décare – application localisée au sol le long du rang pendant le travail inter-rang.

Pour la lutte contre les adultes pendant la floraison massive du maïs, les produits suivants sont approuvés : Dekka EC – 50 ml/décare ; Decis 100EC – 12.5 ml/décare ; Lamdex Extra – 56–100 g/décare ; Meteor 60–80 ml/décare, mais d'autres insecticides de contact à action rapide peuvent également être utilisés. Le problème à ce moment est que les plantes atteignent déjà 3 à 4 m de haut, ce qui rend difficile l'atteinte des soies des épis

les plus bas par la solution de pulvérisation. Par conséquent, les agriculteurs qui ont constaté une infestation par le diable du maïs cette année doivent déjà soigneusement considérer leur stratégie de lutte pour la saison prochaine, en gardant à l'esprit l'emplacement exact de leurs champs de maïs.

Règle n°1 – "abandonner" la culture en monoculture

Le respect d'une rotation des cultures appropriée est le meilleur moyen de réduire la densité de population du ravageur et pas seulement de lui, mais aussi de tous ses "compagnons" qui hivernent dans le sol et qui ne "retarderont" pas leur attaque sur les plantes au début du printemps.